



OFFRE DE STAGE : stage en communication et médiation culturelle pour l'action Prev'Art de l'ACERMA / 315h

Veillez adresser votre candidature à : toimoico@gmail.com
et à coordination.acerma@gmail.com

Description de l'organisme d'accueil :

L'ACERMA, Association pour la Communication, l'Espace et la Réinsertion des Malades Addictifs recherche un étudiant stagiaire pour assister la coordinatrice du festival Toi, Moi & Co et la coordinatrice de l'action Emprise(s).

L'association s'est donnée pour objectif de permettre à des malades addictifs de se stabiliser, en complément de leurs soins, à travers des activités créatives et culturelles. Cette démarche vise à leur permettre d'étayer l'absence de consommation, revaloriser l'estime de soi, restaurer les capacités neurocognitives, retisser du lien social, occuper la vacuité d'un temps retrouvé, et redevenir acteur de leur vie, préalable indispensable à toute insertion sociale et professionnelle ou, quand il est encore temps, à sa conservation. Au carrefour du soin, de l'insertion et de la citoyenneté, elle s'adresse aux patients addictifs stabilisés mais également à leur entourage et aux habitants du quartier.

Depuis 2011 l'association s'est ouverte à l'accueil de personnes plus jeunes, entre 16 et 30 ans, en difficultés, dans un objectif de prévention et d'insertion.

Le projet «Prev'Art» regroupe deux actions de prévention par les pratiques artistiques à destination d'un jeune public : «Toi, Moi & CO» et «Emprise(s)».

Description de la mission :

Le stagiaire travaillera à l'organisation et la communication du festival Toi, Moi & Co #9 et des stages de l'action «Emprise(s)» sous la direction des coordinatrices de chaque action.

«Toi Moi & Co» :

Toi, Moi & Co est une action artistique pluridisciplinaire d'accompagnement à la réinsertion et de prévention des risques à destination des jeunes de 16 à 26 ans. L'ACERMA propose à trois groupes de jeunes de devenir co-créateurs d'un Festival de spectacle vivant et de cinéma documentaire, à travers 3 ateliers longs menés d'octobre à avril : Réalisation documentaire / Création théâtrale / Création du Festival.

L'action aboutit à un festival de six jours où sont présentées les restitutions des oeuvres créées en atelier, mais aussi une sélection de propositions artistiques choisies par le groupe «Création du Festival».

Ce festival gratuit et ouvert à tous propose un temps et un espace de rencontres, d'échanges et de réflexion sur un thème fort de la citoyenneté.

En 2020, le Festival aura lieu pour la 9ème année consécutive, autour du thème HABITER : les week-ends du 2, 3 octobre, 9, 10, 11 octobre puis 18 octobre 2020 dans différents lieux culturels parisiens.

L'action «Emprise(s)»:

Forte de son expérience et de son ancrage dans le 19ème, l'ACERMA développe le projet Emprise(s). Il s'agit de faire naître la parole pour favoriser la prise de conscience des comportements addictifs au sens large afin de mieux se prémunir des mésusages de produits et des comportements à risques.

Cette action est proposée aux jeunes de 16 à 30 ans afin de répondre également aux nouvelles addictions (écrans, téléphone, internet et réseaux sociaux) et de prévenir leurs dérives (influences, fake-news, cyber-harcèlement).

L'action Emprise(s), ce sont :

- Des stages courts (de 5 à 7 jours) & gratuits proposés sur différents créneaux pour s'adapter aux différents publics
- Dans des domaines artistiques variés : théâtre, réalisation vidéo, danse...
- Destinés aux personnes de 16 à 30 ans sans discrimination sociale, raciale, ethnique, culturelle
- Encadrés par des professionnel.le.s
- Donnant lieu à des restitutions au sein de l'ACERMA et dans des lieux partenaires

Description du profil recherché :

Intéressé.e par la culture et l'accompagnement social. Sens de l'organisation, compétences en communication, gestion de projets, capacité d'autonomie et de travail en groupe. La maîtrise de logiciels de graphisme est un plus.

Niveau de qualification :

Pas de qualification spécifique requise

Durée du stage :

Début de stage : dès que possible.

Le stage aura une durée totale de 315 heures, dont la répartition sera fixée en accord avec le stagiaire entre la fin du mois d'août et le mois de novembre 2020.

Le stage donne lieu à une gratification correspondant au montant légal, soit 1181,25 euros.

Lieu du stage :

ACERMA : 22 Quai de la Loire 75019 Paris - Métro : Jaurès ou Stalingrad

Déplacements ponctuels sur les lieux du Festival et chez les partenaires de l'association.

